

Chammas & Marcheteau conseille Oui Care (Services à la personne) dans l'ouverture de son capital (LBO minoritaire)

Chammas & Marcheteau a conseillé Oui Care dans le cadre de l'ouverture de son capital, sous forme de LBO minoritaire, à la Banque des Territoires et à BNP Paribas Développement, aux côtés de Raise Impact, investisseur historique.

Fondé en 2017, le groupe Oui Care, leader des services à la personne en France, figure également parmi les acteurs majeurs en Europe. Il emploie 23.000 collaborateurs et regroupe des marques telles que O2, Apef, France Présence et Les Bienveillants.

En s'associant à des partenaires engagés sur les grands enjeux sociétaux, Oui Care réaffirme son ambition d'accompagner le vieillissement de la population, de renforcer l'accès aux services essentiels et de soutenir l'entrepreneuriat local. Cette opération lui donne les moyens d'amplifier son impact social, d'accélérer son développement et de déployer à grande échelle des solutions d'autonomie adaptées aux besoins croissants des familles.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Denis Marcheteau** (associé), **Romain Penloup** (*counsel*) **Jérémie Lolmède** et **Vincent Lopez** (avocats) sur les aspects *corporate*, et de **Christophe Moreau** (associé), **Marjorie Masoni**, **Franck Hallel** et **Hugo Latrabe** (avocats) sur les aspects fiscaux.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.